

Ce protocole repose sur cinq fondamentaux détaillés ci-après et présente le détail de la reprise des élèves.

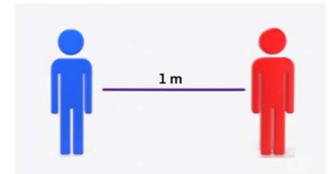
Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans l'établissement. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont **invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement**. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

1. Le maintien de la distanciation physique

Ce principe de maintien de distanciation physique d'au moins **1m entre chaque personne** permet d'éviter les contacts directs et une contamination respiratoire ou par « gouttelettes ».



Les salles de classes seront aménagées pour respecter la distance d'au moins un mètre entre les tables et le bureau du ou des professeurs :

- 4m² par personne, à l'exception des élèves placés en périphérie de la salle (Une classe de 50 m² permet d'accueillir 16 personnes)
- Pas de configurations de table « face à face »
- Limitation des déplacements dans la classe.

2. L'application des gestes barrière ou gestes de protection

Lavage des mains

- A l'entrée dans le lycée et en classe (gel hydroalcoolique), avant (savon et eau) et après la restauration (gel hydroalcoolique)

Port du masque

- Port obligatoire du masque « grand public » pour tout le personnel en présence des élèves et dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, récréation, etc.).
- Port obligatoire du masque « grand public » pour les collégiens/lycéens dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, récréation, etc.).



- **Les élèves devront venir avec deux masques/jour. 3 masques et 1 pochette de rangement seront fournis par le Ministère de l'Éducation Nationale et la Région. Leur entretien est à la charge de la famille.**

Ventilation des locaux

Aération des salles de classes avant et après l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 10 minutes et durant la pause.

3. La limitation du brassage des élèves

Limitation des croisements entre les classes et niveaux

- Cour et une entrée différenciée pour le pôle général et technologique et pour la SEP (cf plan joint).
- Sens de circulation matérialisé par des flèches dans les escaliers et couloirs
- Organisation des horaires de pause pour éviter les croisements
- Condamnation des casiers élèves
- Mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol

Stabilité des classes et des groupes d'élèves

- Attribution d'une salle par classe et d'une place par élève pour la demi-journée au minimum
- Suppression des cours avec publics venant de plusieurs classes

Distanciation physique et fluidité des flux

- Maintien des portes intérieures en position ouvertes pour éviter les points de contact (lorsque cela est possible).

4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Traitement des locaux avant la réouverture :

- Nettoyage approfondi avec désinfection.

Traitement des locaux après la réouverture :

- Nettoyage approfondi au moins une fois par jour (y compris désinfection) et désinfection simple des salles le midi ;
- Désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées (toilettes, passage, ...)

5. La formation, l'information et la communication sur le protocole

- Envoi du protocole aux familles
- Information à la reprise par la direction et les enseignants avec l'appui de l'infirmière
- Affichage dans l'établissement.

Détail de la reprise des élèves

Nous estimons que le lycée peut accueillir au maximum 250 élèves, **sans internat avec restauration.**

Pour des questions d'organisation et de responsabilité, les parents devront impérativement indiquer par mail au plus tard le 3 juin si leur enfant revient ou pas.

La restauration

- Restauration au réfectoire pour les élèves : organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements.
- 1 table = 1 élève
- Adaptation des modalités de distribution : pas de badgeuse, distribution d'un plateau, et des assiettes prêtes, bouteille d'eau
- Nettoyage des tables et chaises après chaque élève.
- Lavage des mains avant et après chaque repas.
- **Inscription préalable uniquement par internet (condamnation des bornes de réservation)**

Les transports

Les transports fonctionneront aux horaires normaux avec un protocole sanitaire strict. Un masque lavable sera fourni aux élèves lors de leur premier trajet.

Le planning général

- **Pas de « cours » le mercredi – L'emploi du temps détaillé sera accessible sur l'ENT (e-lyco)**
- Pour les Elèves de la SEP :
 - **3^{ème} prépa-métiers** : du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2020
 - **CAP 1** : 2020 du lundi 15 juin au vendredi 19 juin et du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
 - **CAP 2** : du lundi 8 juin au vendredi 12 juin et du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020
 - **2^{ndes} PRO** : du lundi 8 juin au vendredi 12 juin et du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
 - **1^{ères} PRO** : du lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2020
 - **Tales PRO** : du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020
 - **BTS1** : du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
- Pour les élèves du pôle général et technologique :
 - **2^{ndes} GT** en ½ groupe du lundi 8 juin au vendredi 12 juin (Certains groupes les 08 et 09 juin et les autres groupes les 11 et 12/06)
 - **1^{ères} GT** pour le français, et des cours sans mélange d'élèves de classes différentes : du lundi 15 juin au vendredi 26 juin par groupes (moitié de classe).
 - **Tales GT** pour ceux qui devraient aller au rattrapage : du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2020

Consignes aux élèves

Les élèves devront :

- **Venir avec deux masques/jour. Son entretien est à la charge de la famille.**
- **Venir avec leur matériel.**
- **Respecter la distanciation physique (ou porter leur masque).**
- **Appliquer les gestes barrières.**

En cas de manquement aux consignes et en cas de non-respect du protocole après rappel à l'élève, les parents seront avertis et devront immédiatement venir rechercher leur enfant.